

tiques, d'insécurité et de guerre civile, comme dans le cas de la Somalie dans la Corne de l'Afrique en 2011.

Tandis que des dizaines de millions de personnes sont concernées, cela va bien au-delà de l'urgence des actions humanitaires incontournables. Il s'agit de la nécessité de mesures systémiques radicales dans les pays concernés et en solidarité internationale, avec d'autres moyens et pouvoirs pour la FAO et pour les pays en question. Il s'agit de l'organisation pour l'alimentation d'un véritable Service et Bien commun de l'humanité. Cela renvoie à des services publics nationaux coopérant entre eux et avec la FAO, à de nouveaux pouvoirs, financements et critères de gestion. Les nouveaux financements peuvent se rapporter non seulement aux pays donateurs et à la Banque mondiale ainsi qu'à d'autres fonds publics, mais aussi à une création monétaire du FMI, à partir de ses DTS, affectée aux besoins nationaux nouveaux et au PAM, afin de prévenir de nouvelles famines et enfin assurer une sécurité alimentaire durable à l'échelle mondiale.

Propositions de nouvelles coopérations internationales et mise en avant des pays émergents

La perspective de nouvelles coopérations internationales, à l'opposé des risques de nouveaux effondrements et affrontements économiques et sociaux, devient un enjeu urgent. Ainsi progressent, non seulement les débats sur des propositions nouvelles dans les pays développés, de l'Union Européenne aux États-Unis, mais encore désormais les exigences et les propositions des grands pays émergents.

Ainsi la troisième édition en avril 2011, en Chine, du sommet des BRICS, Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud, qui représentent 18% du PIB mondial et 42% de la po-

pulation du globe, a présenté les relations entre ces pays comme « un nouveau modèle de coopération économique global et un moyen significatif de faire avancer le multilatéralisme ». Les cinq pays ont déclaré s'allier pour la promotion d'un monde multipolaire, les droits au développement, et la réforme du système monétaire international. Cela se réfère notamment à l'intervention de crédits chinois, avec la signature de grands contrats d'infrastructures et d'échanges de produits manufacturés surtout chinois contre énergie et matières premières de ses partenaires. Cela se réfère aussi au fait que les grandes banques de développement des cinq pays se sont mises d'accord pour ouvrir entre elles des lignes de crédit, avec déjà des promesses de crédit en yuans et en dollars de la *China Development Bank*. Ce qui interpelle d'ailleurs le projet d'une mutation de la BERD pour le Sud de la Méditerranée. Cela se rapporte encore à l'importance considérable des réserves de change de la Banque Centrale de Chine qui atteignaient 3,044 milliards de dollars fin mars 2011, avec environ 1175 milliards d'avois de dette publique des États-Unis. Il convient de souligner que la Banque Centrale de Chine a commencé à diversifier ses avoirs en devises, en achetant des titres de dettes européennes en euros de la Grèce à l'Espagne. La Banque de Chine acquiert également de nouvelles devises comme le won coréen et surtout le yen japonais, avec d'importants achats de dette publique du Japon. Cependant, la part de l'euro dans les réserves mondiales de devises n'a augmenté que de 0,3% à fin 2010, avec une part de 26,3% à taux de change constant, selon un rapport de la BCE de 2011. Le dollar représente encore 61,4% des réserves mondiales de devises en 2010, contre 63,2% en 2009.

De nouvelles relations internationales pourraient se rapporter, de façon plus audacieuse et concertée dans les pays développés ou en développement, à des avancées vers les propositions d'autre type de crédit et de création monétaire dans les diverses zones internationales de la planète. Et cela jusqu'à l'utilisation d'une nouvelle monnaie commune mondiale à partir des DTS, attribuée en concertation par un FMI démocratisé, en fonction des besoins différenciés des différents pays ou zones internationales.

Tout cela renvoie à l'horizon de transformations extrêmement profondes possibles, du plan national, au zonal et au mondial, à partir de diverses avancées limitées immédiatement réalisables dans certains pays, zones et domaines.

Il ne s'agirait pas de sauter dans une tout autre société, mais de l'horizon d'une construction mixte où avanceraient, dès à présent, des institutions nouvelles, faisant reculer graduellement les institutions existantes, progressivement maîtrisées jusqu'à être dépassées. Il conviendrait, plus précisément, en relation avec la proposition visant à maîtriser et dépasser les marchés, de maîtriser et commencer à dépasser les pouvoirs dominants actuels, de type délégataire, jusqu'à l'échelle mondiale. Et cela se relierait à l'avancée d'une nouvelle culture pour une autre civilisation de toute l'humanité, au-delà de la civilisation occidentale mondialisée et en crise radicale du capitalisme et du libéralisme. La mondialisation de la civilisation occidentale et les révolutions technologiques des opérations sociales exigeraient désormais une tout autre civilisation, à l'échelle de toute l'humanité.

4. Maîtriser et commencer à dépasser les délégations représentatives du libéralisme dans le monde, avec de nouveaux pouvoirs et une nouvelle culture, pour une autre civilisation

Dans les activités parentales et services publics les prolongeant, il s'agit de la promotion radicale des droits des femmes, des enfants, des personnes âgées, dépassant les délégations représentatives traditionnelles aux chefs de famille comme aux directions des services étatiques.

Dans les services publics, on instituerait des pouvoirs de participation et de coopération créatrice des usagers, directs et indirects, comme les parents, avec tous les personnels, comme nous l'avons déjà indiqué. Ils s'appuieraient sur l'aide d'associations, de formations, de sites d'information et de débat.

Cela concernerait également les services publics nouveaux à créer, comme pour la petite enfance, pour les personnes âgées ou pour l'écologie.

Pour l'avancée de nouveaux pouvoirs politiques, les pouvoirs d'intervention des salariés, des usagers et des populations dans les gestions des entreprises et des services publics, peuvent se relier à des pouvoirs d'intervention de tous dans de nouvelles institutions politiques, définissant les conditions de ces gestions, dans une démocratie participative, avec des concertations. Il ne s'agit pas seulement du rôle des assemblées élues et de leur démocratisation. Il s'agit au-delà des interventions démocratiques par des élections périodiques, de consultations systématiques, comme par référendum d'initiative populaire, et surtout d'interventions en permanence, avec des pouvoirs de chacun dans les entreprises et les services publics

et leurs concertations, également en permanence, du niveau local au national, au zonal et au mondial. Au-delà de l'alternance dans la pluralité des partis, il s'agirait des mutations des partis et des associations sociales, faisant reculer les délégations à l'intérieur d'eux-mêmes et favorisant les participations de chacun en permanence, les expérimentations et les concertations, en relation avec les nouveaux moyens techniques de la révolution informationnelle.

Des pouvoirs nouveaux d'interventions directes et décentralisés, dépassant les défis des délégations représentatives tendant à se mondialiser, peuvent avancer dans cette direction. Et cela, à partir des critiques du présidentielisme et de la techno-bureaucratie plus ou moins autoritaires, ainsi que des pressions des intérêts financiers privés ou encore des corruptions. Mais aussi à partir de l'apport des traditions de solidarité communautaire, reprises mais de façon novatrice, dans les pays développés ou dans les pays en développement, comme en Amérique Latine, ainsi que des exigences nouvelles de démocratisation sociale, comme dans les pays arabes. Il s'agirait, dans tous les pays, de s'émanciper en coopérant et de dépasser la diffusion des institutions du libéralisme et les libertés aliénées par l'exacerbation de l'individualisme. Cela viserait la promotion de libertés effectives et solidaires, avec les moyens matériels et culturels de les exercer, pour chacune et de chacun, pour leurs activités créatrices, leur intercréativité.

Ces nouveaux pouvoirs iraient depuis le plan micro-local jusqu'au plan mondial, en passant par le régional, le national, l'international zonal et interzonal.

Ainsi, pour contribuer à une nouvelle gouvernance mondiale, on organiserait une démocratisation profonde et parti-

cipative des institutions internationales depuis les divers pays, de l'ONU et de ses agences, en relation avec l'augmentation des pouvoirs des citoyens, des travailleurs, des usagers et aussi des syndicats, jusqu'au BIT et encore des ONG.

Il faudrait, à ce propos, considérer l'enjeu considérable présenté, au plan international, par le développement associatif si important des organisations non gouvernementales (ONG) dans le monde. Sur leur portée, la question était déjà posée dès 1998 par le Centre tricontinental de Belgique : les ONG sont-elles des instruments de soutien du néo-libéralisme ou, au contraire, sont-elles des points d'appui pour des alternatives populaires et de démocratie participative, du plan local au plan mondial ? En réalité, il y a tout un spectre de situations et une ambivalence de leur action. Il y a donc l'enjeu de faire prédominer le second terme de l'alternative, avec notamment l'avancée d'une autre culture de gestion des entreprises ou de la création monétaire, pour s'émanciper de l'influence prédominante des États et des groupes de pression liés aux intérêts installés et pour faire progresser radicalement, au contraire, toute la richesse d'apports critiques et constructifs nouveaux, au-delà des recommandations d'améliorations limitées proposées.

Pendant des décennies, les ONG se sont intéressées bien plus aux États qu'aux multinationales. La situation a changé dans les années 1990 : manifestations devant des sièges sociaux ou campagnes de boycott se sont multipliées, pointant du doigt les dégradations écologiques, le travail des enfants et d'autres agissements jusqu'alors négligés par les opinions publiques occidentales. Ce sont les entreprises les plus attaquées – Nike, Shell, BP.. – qui ont dû commencer à changer

d'attitude, quoique de façon ambivalente, voire fallacieuse, et au fond dans une mesure trop limitée.

Les ONG justifient certaines coopérations avec des entreprises multinationales critiquées, en faisant valoir qu'elles font avancer leur cause. Mais cette évolution ne fait pas l'unanimité. « Au début, certains de nos membres nous ont dit que nous allions coucher avec le diable », a expliqué un responsable. « Ces partenariats entreprises-ONG peuvent freiner notre action », a affirmé Yannick Jadot, directeur des campagnes de Greenpeace France.

D'une façon générale, plusieurs ONG demandent une réglementation bien plus contraignante pour les multinationales. Déjà le rapport de 2005 du réseau international d'ONG OECD-Watch concluait à l'échec des « Principes Directeurs pour les Entreprises Multinationales » établis par l'OCDE, qui ne suffisent pas « car il s'agit de recommandations non contraignantes ». Le rapport concluait qu'un outil comme les « Principes directeurs » de l'OCDE, basé sur l'initiative volontaire, est insuffisant. Pour plusieurs ONG, les pays membres de l'OCDE doivent réellement promouvoir l'acceptation des Principes et améliorer grandement leur mise en application avec une force contraignante. Mais, évidemment, il convient de progresser au-delà de l'OCDE.

Afin de faire reculer les dominations des entreprises multinationales, il ne suffirait pas de normes et principes contraignants, mais, à partir de la promotion de services publics, coopérant entre eux au plan international, de l'institution graduelle de services et biens communs publics de l'humanité, avec de nouveaux financements depuis le FMI. On doit pouvoir, pour contribuer à instaurer ces biens publics,

construire plusieurs ensembles d'institutions, de démocratie participative internationale. Mais cela, à partir des participations locales et nationales, à l'opposé des hyper-délégations actuelles, qui récupèrent les besoins de coopération de façon réactionnaire, du présidentialisme, aux institutions politiques zonales comme celle de l'Union Européenne actuelle, et aux institutions mondiales du G20 à l'ONU.

Au niveau de l'ONU démocratisée, avec notamment des consultations des populations représentées par les délégations nationales, on pourrait instituer :

– Au-delà du Conseil économique et social de l'ONU actuel, un Conseil de sécurité et de promotion économique, social, écologique et culturel de l'ONU et le développement de ses ramifications dans tous les pays. On organiserait ses concertations avec le nouveau FMI démocratisé, la nouvelle Organisation mondiale de maîtrise du commerce, les institutions et agences internationales aux plans économique et anthropomique.

– Une expansion et une démocratisation participative considérables des organisations et Agences de l'ONU, comme l'Unicef, l'ONU Sida, l'Unesco, la FAO, l'OMS, la récente agence Onu-femme, l'organisation des opérations de maintien de la paix, avec aussi des créations dans d'autres domaines comme l'écologie ou l'Internet.

Ces institutions et agences démocratisées participeraient donc à la promotion de Services et Biens Publics mondiaux et communs de l'humanité, mais à partir du local et du national, comme par des accords internationaux, faisant reculer graduellement les dominations des entreprises multinationales depuis l'économie, jusqu'à tous les grands do-

maines sociétaux, à travers des luttes, des conflits, des négociations.

Enfin, sans préciser ici les enjeux et propositions de transformation des domaines non économiques ou anthroponomiques des sociétés et de toute la civilisation, qui exigent d'être traités dans un autre ouvrage, nous pouvons souligner les besoins d'une nouvelle culture de partage de toute l'humanité. Cela concernerait une culture d'intercréativité de tous les êtres humains ; une utilisation des technologies de l'information et de l'Internet pour cette intercréativité émancipée de la domination des grands groupes privés ; un nouvel humanisme et aussi un nouvel œcuménisme des religions contre tous les intégrismes, non seulement de tolérance et de paix, mais de respect et de promotion de la dignité créatrice de chaque être humain ; un dépassement des cultures occidentales, orientales et du Sud, pour une culture émancipatrice de toute l'humanité et d'autres règles sociales. Bien sûr, les avancées possibles économiques et anthroponomiques, pour une autre civilisation, se conditionnent réciproquement. C'est pourquoi nous avons insisté dans ce livre sur les défis de débats démocratiques concernant les enjeux sociaux et politiques d'une autre culture économique dont l'urgence est évidente, même si une étude d'ensemble plus vaste, au-delà de l'économique, du social et du politique, est souhaitable.

Une civilisation véritablement mondiale de toute l'humanité pourrait viser à dépasser les apports de libertés de l'Occident, mais sans l'égoïsme et les monopoles, et les apports de solidarité de l'Orient et du Sud, mais sans les dominations hiérarchiques, pour l'épanouissement de chacune et de chacun partout et de son style de vie créateur.

L'enjeu d'une autre civilisation se rapporte à la convergence de toutes les luttes sociales et humaines actuelles. Rappelons qu'il s'agit des luttes de classe de toutes les catégories de salariés du monde entier, des luttes d'émancipation contre les dominations des femmes, de génération, des jeunes, des personnes âgées et les dominations politiques, des luttes des nations et zones culturelles dominées, de toutes les minorités immigrées. Cela concerne donc la convergence de toutes les émancipations, contre tous les monopoles sociaux, pour une civilisation de partages de toute l'humanité, favorisant les activités libres et créatrices de chacune et de chacun.